
ANNEXION DE BÉRÉMAGNE À AIGUES-MORTES

Sarajevo, vendredi le 30 août 2024,

C'est avec un profond respect pour l'histoire et la richesse culturelle de Sarajevo, ville marquée par le dialogue entre les peuples et la résilience face aux épreuves, que j'ai eu l'honneur de rencontrer Son Altesse Sérénissime Jean-Pierre IV lors d'un petit-déjeuner au cœur de cette capitale. Dans cet endroit symbolique, où tant de chapitres de l'histoire européenne ont été écrits et où la destinée de certains empires s'est scellée, il m'a été confirmé que l'Assemblée générale des citoyens de la Principauté d'Aigues-Mortes a approuvé, avec une grande maturité politique, l'annexion de Bérémagne au sein de leur micronation.

Conformément aux principes établis par notre Charte et en gardant à l'esprit les valeurs de coopération et de paix que cette métropole incarne, je me vois dans l'obligation de retirer le siège occupé par Son Altesse Sérénissime Emanuel de Dovimaldi-Nassor au sein de notre Assemblée générale.

La Principauté de Bérémagne, désormais région non-autonome du Duché de Bérémagne au sein d'Aigues-Mortes, a laissé une empreinte indélébile dans l'histoire de l'Organisation de la MicroFrancophonie. À l'image de la Bosnie-Herzégovine, qui a su se réinventer tout en préservant son identité, Bérémagne s'est distinguée par son engagement exemplaire et son professionnalisme au service de notre communauté.

En tant que Secrétaire général, je souhaite exprimer mes plus sincères vœux d'amitié et de prospérité aux citoyens de Bérémagne, ainsi qu'à Son Altesse Sérénissime le Prince Emanuel. Que cette union politique soit porteuse d'un avenir lumineux et bénéfique pour tous.



Dominic Desaintes

Secrétaire Général de la MicroFrancophonie